

NON ENSEIGNE EN 2016-2017

- **Objectifs** : Initiation du personnel médical auxiliaire à la pratique des activités de soins dans les pays en développement. Sensibilisation aux différents aspects épidémiologiques, cliniques et thérapeutiques des affections tropicales.
- **Durée** : 1 an **Nombre de places** : 20 places (un minimum de 10 inscrits est exigé)
- **Droits à payer** :
 - **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**
En 1^{ère} année : droits administratifs (261,10 €) + droits pédagogiques (200 €)
 - **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**
En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (168 €) + droits pédagogiques (200 €)
- **Enseignants responsables** :

Pr. E. CANDOLFI

Institut de Parasitologie – Faculté de Médecine – 3 rue Koeberlé – 67085 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 68 85 36 85 Mèl : candolfi@unistra.fr

PREINSCRIPTIONS :

Mme Michèle BACHMANN (bachmann@unistra.fr) Tél. : 03 68 85 36 85

Pr. D. CHRISTMANN

Service des Maladies Infectieuses et Tropicales – Nouvel Hôpital Civil – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 69 55 05 45 Mèl : Daniel.Christmann@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné** :
 - Les Infirmiers diplômés d'Etat.
 - Les titulaires d'un diplôme de Sage-Femme français ou de son équivalent.

- **Cours et programme** : cf. enseignant responsable

L'enseignement a lieu tous les vendredis de 14h00 à 18-19h30 (soit 150h), s'y ajoutent une semaine de conférences obligatoires et 36h de T.P. obligatoires. Les cours et les conférences ont lieu à la bibliothèque de l'institut de Parasitologie (3 rue Koeberlé 2ème étage). Les TP ont lieu en salle de TP de Bactériologie-Parasitologie-Virologie (3 rue Koeberlé 1er étage). Certains cours seront communs avec le DU de Médecine des Voyages

Plus de 2 absences non excusées ou 4 absences excusées aux conférences ou la non-participation aux 4 séances de T.P interdisent l'accès à l'examen

- **Examens** :
 - 2 épreuves écrites notées chacune sur 20
 - 2 épreuves orales notées chacune sur 20